

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance publique du 04 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 18
Présents : 13
Absents : 5
Pouvoirs : 5
Votants : 18

Date d'envoi et
d'affichage de la
convocation : 28/06/2024

Présents: Denis THIBAUD, Fabien MANDIN, Sylvaine ALBERT, Romain RICHARD, Mickaël HERVOUET, Laetitia BORTOT, Catherine TAILLEE-PERRAUD, Régis HAMY, Guillaume POIRON, Dominique VALTON, Olivier ALBERTEAU, Judith LE STER SCHWARZBARD, Silvère REMIGEREAU

Absents : Asuman GUNEY, Nathalie VOLPATO, Sophie RIDEAU, Josiane BOSCHE, Samuel PITEL

Pouvoirs : Samuel PITEL à Romain RICHARD ; Asuman GUNEY à Mickael HERVOUET ; Nathalie VOLPATO à Sylvaine ALBERT ; Sophie RIDEAU à Fabien MANDIN

Secrétaire de séance : Romain RICHARD

Liste des décisions du Maire dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil Municipal :

Liste des délibérations :

Numéro	Intitulé	Vote
DCM/2024/PV/07	Procès-verbal séance du 07 juin 2024	Unanimité
DCM/2024/34	Vente d'un terrain communal à la Landonnière	Unanimité
DCM/2024/35	Décision modificative N°3 du budget principal commune	Unanimité
DCM/2024/36	Autorisation d'utiliser le compte 1068 pour solder les amortissements	Unanimité
DCM/2024/37	Attribution du marché d'aménagement paysagé du centre bourg	Unanimité
DCM/2024/38	Echange de terrains sans soulte « centre bourg »	Unanimité

Affichée et publiée le 04 juillet 2024 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance

**Le Maire
Denis THIBAUD**

